

COMPTE-RENDU DU MARDI 16 MARS 2021

	Norguet Sylvie	Breton Patrice	Pain Stéphane	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille
Présents	Présente	Présent	Présent	Présent	Présent	
Excusé Pouvoir						Excusé Pouvoir Mme Norguet
	Corbin Martine	Provost Annick	François Elodie	Lucas Thierry	Wojnar Loïc	
Présents	Présente	Présente	Présente	Présent	Présent	

Secrétaire de séance : M. Stéphane Pain

1) Rapports d'activités 2019 et 2020 de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois

L'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales dispose que « le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les rapports d'activités 2019 et 2020 de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Prend acte de la communication des rapports d'activités 2019 et 2020 de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois.

2) Vote du compte de gestion 2020, vote du compte administratif 2020, affectation des résultats,

En section de fonctionnement

- * un résultat de clôture de l'exercice 2019 : 406 714,81
- * un résultat positif pour l'exercice 2020 : 11 114,23
- * soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 : **417 829,04**

En section d'investissement

- * un résultat de clôture de l'exercice 2020 : 26 936,26
- * un solde des restes à réaliser 2019 : 0.00
- * soit un besoin de financement de : 0.00

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2021

- * au compte 1068 (recettes) 0.00
- * En section de fonctionnement de l'exercice 2021
- * le solde au compte 002 (résultat reporté) : **417 829,04**

Vote du budget primitif 2021

A l'unanimité, le conseil municipal a voté le budget présenté, qui s'équilibre en dépenses et recettes, comme suit :

- section de fonctionnement **551 980.00 €**
- section d'investissement **470 478 .00 €**



Affiché le 23 mars 2021

Le secrétaire de séance, M. Pain Stéphane